



Changement climatique

un programme global de la DDC



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Pourquoi la DDC considère le changement climatique comme une priorité majeure

- ▶ Le changement climatique et ses effets ne connaissent pas de frontières. Ils touchent tous les habitants de la planète. Mais les populations des pays en développement en souffrent tout particulièrement.

L'évolution du climat a souvent un fort impact sur leurs moyens d'existence, car ces populations sont en grande partie directement tributaires des ressources naturelles. La production agricole de millions de petits paysans dans le monde dépend ainsi des précipitations, dont le régime se modifie sous l'effet du réchauffement planétaire.

- ▶ Le changement climatique amplifie les catastrophes naturelles comme les sécheresses et les inondations, aggravant ainsi la pauvreté et la faim, surtout dans les pays du Sud.

Les nouveaux défis que soulève le changement climatique en matière de sécurité alimentaire et d'approvisionnement en eau et en énergie compromettent le développement durable et mettent en péril les progrès déjà accomplis.

- ▶ Tant la protection du climat que l'adaptation aux effets du changement climatique sont des priorités majeures pour la DDC.

Les mesures d'atténuation du changement climatique (*mitigation*) visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'adaptation au changement climatique (*adaptation*) doit quant à elle permettre aux populations de disposer à l'avenir de moyens d'existence durables.

- ▶ La DDC œuvre pour favoriser sur le long terme un développement respectueux du climat, contribuant ainsi efficacement à la réduction de la pauvreté.

La Suisse s'est engagée à soutenir les pays en développement et en transition dans la mise en œuvre de mesures climatiques. A cet égard, il faut aussi tenir compte du fait que les pays industrialisés portent une responsabilité historique dans la forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre.



Le Programme global Changement climatique (PGCC)

- ▶ vise à sensibiliser le public et la classe politique à l'importance du changement climatique dans le contexte du développement durable,
- ▶ mène le dialogue avec les institutions nationales et internationales, afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité de l'action de la Suisse en matière climatique,
- ▶ soutient le positionnement de la Suisse dans les processus de négociations ayant trait au climat et au développement,
- ▶ s'engage par le biais de contributions à des fonds multilatéraux en faveur du financement de mesures climatiques,
- ▶ mène à l'échelle mondiale des projets novateurs qui contribuent à un développement respectueux du climat et à la réduction de la pauvreté,
- ▶ combine dans ses projets et programmes diverses approches visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser l'adaptation au changement climatique,
- ▶ encourage le partage des connaissances, l'apprentissage institutionnel et la diffusion d'informations sur les avancées politiques et scientifiques en matière de changement climatique.

Nous devons relever un défi de taille: réaliser une transformation sociétale vers un mode de vie durable, neutre en CO2.

Kathy Riklin, conseillère nationale suisse, présidente de l'Organe consultatif sur les changements climatiques (OcCC)



Les quatre grands axes du Programme global Changement climatique (PGCC)

► Changement climatique : processus multilatéraux et financement

La Suisse participe activement aux processus politiques multilatéraux ayant trait au climat. Les négociations en vue d'une nouvelle Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) constituent à cet égard le processus le plus connu. Dans les négociations politiques, la DDC fait porter ses efforts sur les aspects liés au développement. Elle fonde ses positions sur une longue expérience de terrain dans ces pays.

La question de savoir qui doit financer les mesures climatiques et dans quelle mesure est d'ordre politique. La Suisse juge primordial de répartir équitablement la charge financière entre des pays dont la puissance économique est variable et d'associer le secteur privé aux efforts. Le PGCC joue un rôle majeur dans la mobilisation et la fourniture de ressources financières nationales et internationales, sur la base des décisions prises dans le cadre des négociations concernant la CCNUCC.

► Changement climatique : lutter contre ses causes

Près des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont générées par le secteur de l'énergie, un tiers par l'agriculture, la sylviculture et la gestion des déchets. Le Programme global Changement climatique vise à promouvoir l'efficacité énergétique, la qualité de l'air (essentiellement par la réduction des particules de suie) et le développement des énergies renouvelables. Par ailleurs, ce programme soutient des formes plus durables d'utilisation des sols, surtout dans le domaine sylvicole.

► Changement climatique : s'adapter à l'inévitable

Un soutien ciblé permet de renforcer la résilience des populations les plus exposées et les plus vulnérables dans les pays partenaires, afin qu'elles puissent réagir de manière plus proactive aux inévitables effets du changement climatique tels que la pénurie d'eau et les pertes de récoltes ainsi qu'aux répercussions de phénomènes extrêmes. Il est ainsi possible de préserver durablement les moyens d'existence de la population. Le PGCC favorise les synergies entre les questions climatiques et d'autres défis globaux comme la sécurité alimentaire et le maintien de la biodiversité.

► Gestion du savoir : apprendre ensemble à maîtriser l'avenir

L'extension du champ des connaissances est essentielle à un développement respectueux du climat. Il est hautement nécessaire de développer, collecter, traiter et diffuser des connaissances. Le PGCC soutient diverses plateformes et instruments dédiés, favorisant ainsi les échanges et les possibilités d'apprentissage pour les institutions partenaires dans le monde entier. Le réseau de la DDC « Changement climatique et environnement » remplit une fonction importante à cet égard.



Exemples du Programme global Changement climatique

Le PGCC œuvre en faveur de l'adoption d'instruments efficaces de financement climatique. Il joue un rôle de premier plan dans les organes directeurs de divers fonds pour le climat, comme le Fonds d'adaptation et le **Fonds vert pour le climat (FVC)**. Le FVC a été créé en 2010 par la CCNUCC. Il doit permettre un changement de paradigme en vue d'un développement respectueux du climat et tenir compte en particulier des besoins des populations les plus exposées et les plus vulnérables et des pays en développement. Il sert aussi à mobiliser des ressources du secteur privé.

L'urbanisme et les modes de construction

durables constituent, dans le domaine de l'énergie, des facteurs clés de la lutte contre le changement climatique. Les mesures prises en la matière dans les pays émergents se révèlent particulièrement efficaces. Grâce au soutien apporté par le Programme global, les deux labels « Cité de l'énergie » et « European Energy Award » font aujourd'hui figure de modèles en Chine en termes d'urbanisme économe en ressources. Le PGCC favorise la mise en place de systèmes de transport en commun propres en Asie et en Amérique du Sud ; les bus publics y sont équipés de filtres à particules diesel. En Inde, en Afrique du Sud et en Amérique latine, de nouveaux procédés et technologies ont été mis au point et appliqués pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules de suie dans la production de matériaux de construction (ciment et briques). Ils sont maintenant également mis en œuvre dans d'autres pays.

Le déboisement et les changements d'utilisation des sols sont responsables de plus d'un cinquième des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les **écosystèmes forestiers** remplissent diverses fonctions, par exemple fixer de grandes quantités de carbone atmosphérique, réguler le régime hydrique et fournir des produits alimentaires et des matériaux de construction. Ils constituent ainsi un élément décisif dans la lutte contre la pauvreté et permettent aux populations de s'adapter aux changements environnementaux. Trois programmes forestiers régionaux, menés respectivement en Asie, en Afrique et en Amérique latine, conjuguent des efforts concrets de protection du climat et d'adaptation au changement climatique.

Les régions de montagne et les zones arides ou semi-arides sont le lieu de vie d'une part importante de la population mondiale. Or, les régions de montagne et les terres arides et subhumides sont particulièrement vulnérables au changement climatique et aux phénomènes extrêmes. Ces régions sont souvent marginalisées et nombre de leurs habitants sont pauvres. Pays agricole et montagneux, la Suisse possède une riche expérience du développement durable des régions rurales et de montagne. Le PGCC soutient des initiatives dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de la prévention des risques naturels, misant sciemment sur l'expertise acquise par la Suisse dans ces domaines.

A travers de multiples projets menés dans divers pays et régions du monde – des Andes à l'Himalaya, de l'Afrique subsaharienne à l'Asie du Sud –, le PGCC renforce les capacités individuelles et institutionnelles nécessaires en matière d'adaptation au changement climatique.

Que feront les agriculteurs ? S'asseoir et pleurer ? ...si la récolte est mauvaise, il vous faut chercher du travail quelque part, pas vrai ?

Mirabai Bhima Pore, petite paysanne indienne bénéficiant du PGCC

Le changement climatique est une **question intersectorielle** : il concerne tous les champs thématiques et régions géographiques. Les lignes directrices pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe (*Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance, CEDRIG*) élaborées par le PGCC avec le concours de spécialistes permettent à la DDC et à d'autres partenaires de s'inscrire dans une démarche prospective pour faire face aux défis liés au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et aux risques naturels. Les échanges de connaissances et d'expériences acquises dans différents domaines et dans le cadre de la coopération sur place favorisent l'apprentissage mutuel et améliorent l'efficacité des activités.



Nouvelles dynamiques

Depuis 2008, la DDC a ouvert des voies nouvelles en lançant les programmes globaux Changement climatique, Initiatives Eau, Sécurité alimentaire ainsi que Migration et Développement.

Cette approche permet de compléter les efforts bilatéraux et multilatéraux actuels par un dialogue politique à l'échelle mondiale et par des projets-pilotes concrets en réponse aux défis globaux. Lorsqu'il est question de changement climatique dans le contexte du développement, la DDC peut enrichir le dialogue politique au niveau international de son expérience concrète sur le terrain. Elle encourage les acteurs à explorer des pistes novatrices et à les faire aboutir concrètement. En opérant un rapprochement entre le dialogue et l'action sur le terrain, le Programme global favorise en outre spécifiquement l'acquisition et l'échange de connaissances sur les interactions complexes entre changement climatique et développement.

Il n'y a pas de gagnants et de perdants, nous allons soit tous gagner soit tous perdre dans l'avenir que nous nous construisons.

Christiana Figueres, secrétaire générale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

Dans notre association [de producteurs], nous avons décidé de changer de technologie pour la production de briques. Cela nous a permis de réduire de plus de 30 % la consommation de combustible tout en augmentant nos revenus et en diminuant la pollution de l'air.

Ismael Orrco, président de l'association Sucso Aucaylle, Pérou



Chiffres et faits

- Depuis le début de l'industrialisation, la température moyenne mondiale a augmenté de 0,85°C ; pour que cette hausse ne dépasse pas 2°C, conformément à l'objectif fixé par la communauté internationale, les émissions de gaz à effet de serre devraient être réduites de 40 % à 70 % par rapport aux valeurs enregistrées en 2010 d'ici le milieu de ce siècle.
- Depuis 1993, le niveau des mers monte chaque année d'environ 3 mm ; il pourrait s'élever de 0,5 à 1,2 m d'ici à 2100. De nombreuses personnes perdront ainsi leur zone d'habitat : au Bangladesh, plus de dix millions de personnes vivent dans des zones menacées de submersion, et au niveau mondial environ 180 millions.
- Dans les Alpes, la surface des glaciers a presque diminué de moitié entre les années 1850 et 2000. Quant à la couverture du glacier du sommet du Kilimandjaro, la plus haute montagne d'Afrique, elle a reculé d'environ 75 % depuis 1912. D'ici à 2033, le glacier aura complètement disparu.
- Le déboisement génère actuellement 25 % des émissions de CO₂ d'origine anthropique.
- Les pays industrialisés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars américains d'ici à 2020, afin d'aider les pays en développement dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique et de protection du climat.
- Les effets du changement climatique causent d'importants dégâts aux écosystèmes qui viennent s'ajouter à d'autres facteurs de stress comme le déboisement – notamment dans les régions de montagne où vivent environ 20 % de la population mondiale et qui fournissent des ressources en eau à plus de la moitié de l'humanité.

Euvrons ensemble à faire des changements climatiques l'une des priorités absolues pour tous les hauts responsables, dans leur pays aussi bien que sur la scène mondiale. Tirons parti des possibilités qu'offre la lutte contre le changement climatique et posons les fondements d'un avenir plus prospère et plus sûr pour tous .

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

Pour plus d'informations, contactez le Programme global Changement climatique.

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
Programme global Changement climatique PGCC
Freiburgstrasse 130, 3003 Berne, Suisse
Tél. +41 58 465 92 82
gpcc@eda.admin.ch
www.ddc.admin.ch

Berne, juillet 2014

